

16.01.2018, 00 :01

« L'avenir de l'aéroport passe par sa cantonalisation »



PAR GILLES BERREAU

SION Depuis le 1er janvier, la base aérienne militaire, c'est fini. Comment assurer la pérennité de l'aéroport ? L'avis de Jean-Paul Schroeter, président de l'association des riverains.

Depuis le 1er janvier, la base aérienne militaire de Sion, c'est du passé. Les vols militaires réguliers, c'est terminé. L'aéroport devient civil. Il n'accueillera encore que de temps en temps des avions de combat, car il demeure une base de dégagement en cas de situation d'urgence. Ou encore, pendant une manifestation comme le Forum économique de Davos du 23 au 26 janvier.

L'ARAS, association des riverains de l'aéroport de Sion, a mené un long combat, depuis sa création en 2000, pour obtenir le départ des forces aériennes de la capitale valaisanne. En ce début 2018, son président, Jean-Paul Schroeter, membre du comité de pilotage qui réfléchit à l'avenir de l'aéroport civil, dit sa satisfaction et évoque le futur.

Votre sentiment, sachant que les avions militaires n'atterriront plus à Sion, sauf rares exceptions ?

Je m'en félicite. Les riverains ne sont pas responsables du départ des militaires, c'est l'armée qui a inclus la base aérienne sédunoise dans le paquet de mesures d'économies qu'elle devait prendre pour réduire d'un tiers son parc immobilier. Cela dit, le Valais a obtenu des contreparties, notamment la création de l'école de police avec ses 127 postes, ainsi que le maintien du centre d'apprentissage.

Qu'avez-vous obtenu concrètement avec la fermeture de la base ?

Il n'y aura plus de cours d'escadrilles, synonymes de 300 à 400 mouvements d'avions militaires par semaine. Ces nuisances vont fortement diminuer. En outre, les locaux libérés par l'armée côté Sud pourront accueillir de nouvelles activités. Cela permettrait d'y transférer les activités civiles aujourd'hui sises au Nord du tarmac.

Sion demeure un aéroport de dégagement pour l'armée...

Nous devrions donc passer de 4500 mouvements par an à 400 à 500 mouvements pour 2018, soit dix fois moins.

Si les jets militaires ne décolleront ou n'atterriront presque plus ici, cela n'empêchera pas l'armée de survoler le Valais...

Si les nuisances diminuent au sol, cela ne sera pas le cas en altitude, en effet. Toutefois, si le mur du son n'est pas franchi trop souvent, cela reste une amélioration notable.

Quand on voit les conséquences, notamment en termes d'emplois, ces nuisances n'étaient-elles vraiment pas supportables ?

Elles devenaient intolérables pour les 80 000 à 90 000 personnes qui se trouvent dans le Valais central en journée. Il fallait transférer ailleurs ces activités militaires.

Après 2021, la base aérienne sera intégralement transférée en mains civiles. Il y a tout de même de quoi s'inquiéter non ?

Ce qui me préoccupe, c'est surtout le fait que depuis l'annonce de l'accord signé entre la Confédération, le canton et la Ville de Sion, en décembre 2016, rien de concret n'a encore été défini pour ce transfert. Notamment la stratégie de gestion de l'aéroport doit encore être choisie entre privé, public ou mixte.

Quelles solutions voyez-vous pour assurer la pérennité de cet aéroport ?

D'ici à 2021, il faudra trouver des fonds, mettre en place un système de gestion et constituer une équipe. Et pour augmenter le nombre de passagers qui transitent par Sion, il faut développer l'infrastructure. Si l'on veut donner une chance à cet aéroport, cela passe par sa cantonalisation.

Quels sont les partenaires financiers potentiels du nouveau tarmac civil ?

Prenez Genève. Cointrin appartient en majorité aux collectivités publiques, mais avec l'appui d'investisseurs privés. A Sion, ces derniers pourraient être les usagers de l'aéroport, mais aussi les grandes stations.

Reste à rendre cet aéroport attrayant...

Ce sont les compagnies qui amènent des passagers. L'aéroport doit, lui, offrir un service d'accueil efficace et moderne avec des infrastructures plus adaptées qu'actuellement. Et le temps presse. Il ne faut pas attendre 2021 pour agir.

Concrètement ?

Nous pourrions nous inspirer de l'aéroport d'Innsbruck qui, pour le même nombre de mouvements d'avions, transporte plus d'un million de passagers. Contre 32 000 à Sion (chiffres 2015).

UN CHANGEMENT DE MODÈLE

A la commune de Sion, le président Philippe Varone souligne que la reprise des locaux, du matériel, des terrains, doit encore être négociée avec les autorités militaires. Et que la stratégie de développement de l'aéroport civil, sa gouvernance, son statut, sont aussi à définir. La Ville et le canton ont mis en place un comité de pilotage. Les stations valaisannes y sont aussi représentées. Car l'outil a une portée cantonale, estime le président de Sion. Actuellement, l'aéroport est géré comme une infrastructure de la Ville de Sion. Mais la Ville ne peut pas se charger du développement commercial, dit M. Varone. Il faut donc changer de modèle en tenant compte des besoins de l'ensemble du canton.

ATS